

Communiqué de presse



Sodexo est heureux d'annoncer la simplification de la structure actionnariale du groupe et le versement d'un acompte sur dividende de 6,24€ par action

Issy-les-Moulineaux, 23 juillet 2024

- **Cession de la participation de Sodexo dans Sofinsod à Bellon SA pour 918 millions d'euros, permettant la simplification de la structure actionnariale de Sodexo et la monétisation d'un actif illiquide**
- **Distribution fin août 2024 de l'intégralité du produit de cession aux actionnaires de Sodexo, représentant un acompte sur dividende de 6,24€ par action**
- **Gouvernance de l'opération conforme aux recommandations de l'AMF et menée par un Comité *ad hoc* composé exclusivement d'administrateurs indépendants**

Sofinsod, holding détenue à 100% par Sodexo, détient 19,6% de Bellon SA, holding animatrice de la famille Bellon et actionnaire de référence des groupes Sodexo et Pluxee.

Cette boucle d'autocontrôle a été mise en place en 1991, lors du débouclage des participations croisées entre Sodexo et Carlson Wagon Lit, à la suite de l'abandon du rapprochement entre les deux sociétés.

Sodexo a formulé ces dernières semaines une offre portant sur la cession de Sofinsod à Bellon SA, qui l'a acceptée.

Dans ce contexte, Sodexo annonce la conclusion d'un protocole (le « Protocole ») en vue de la cession de Sofinsod à Bellon SA et la distribution de l'intégralité du produit de cession aux actionnaires de Sodexo sous forme d'un acompte sur dividende.

Ces décisions ont été approuvées à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration de Sodexo étant précisé que, conformément aux règles de gouvernance en matière de conventions réglementées, les administrateurs représentant Bellon SA n'ont participé ni aux délibérations ni au vote sur la conclusion du Protocole. L'opération a également fait l'objet d'une information-consultation des instances représentatives du personnel.

Monétisation d'un actif illiquide pour 918 millions d'euros

L'opération valorise 100% des titres Sofinsod, qui ne détient qu'un seul actif au bilan qui est sa participation de 19,6% dans Bellon SA, à 918 millions d'euros.

Cette opération permet à Sodexo de mettre fin à la boucle d'autocontrôle et de monétiser un actif illiquide et sous valorisé :

- Sofinsod était valorisé à 751 millions d'euros dans les comptes au premier semestre de l'exercice social 2024 de Sodexo.
- Ce prix est équitable d'un point de vue financier, selon le cabinet Finexsi, expert indépendant, désigné pour en examiner les conditions financières, en application des recommandations de l'AMF.

Soutien unanime des administrateurs indépendants du Conseil d'Administration de Sodexo

Quatre administrateurs indépendants se sont réunis à plusieurs reprises au cours des derniers mois pour suivre les travaux exploratoires relatifs à ce projet, menés par la direction financière, juridique et fiscale, avec le support de conseils financiers et juridiques.

Compte tenu de l'avancée de ces travaux et des discussions avec Bellon SA, le Conseil d'Administration de Sodexo a décidé, le 11 juin 2024, la création formelle d'un comité *ad hoc*, composé de ces mêmes administrateurs indépendants, en charge d'assurer la finalisation des travaux et de formuler une offre de cession de Sofinsod à Bellon SA.

Après avoir finalisé ses travaux et suite à l'acceptation par Bellon SA de l'offre de Sodexo, le comité *ad hoc* a émis une recommandation positive au Conseil d'Administration sur l'intérêt de l'opération pour Sodexo et ses actionnaires, sur la base des termes et conditions définitifs de l'opération envisagée.

Après examen de ceux-ci, les administrateurs indépendants du Conseil d'Administration de Sodexo, réuni le 23 juillet 2024, ont approuvé à l'unanimité le principe et les termes de l'opération.

Versement d'un dividende

L'opération n'est soumise à aucune condition de financement de Bellon SA et devrait être réalisée d'ici le 23 août 2024.

Sous réserve de la réalisation de l'opération, le prix de cession sera intégralement distribué aux actionnaires de Sodexo sous la forme d'un acompte sur dividende d'un montant de 6,24€ par action. Cet acompte sera détaché, au plus tard, le 27 août 2024 et payé le 29 août 2024. Comme chaque année, un dividende sera proposé à l'Assemblée générale et versé en décembre 2024 au titre des résultats de l'exercice 2024.

Commentant l'opération, Sophie Bellon, Présidente et Directrice Générale de Sodexo, a déclaré :

« Après le spin-off de Pluxee, cette opération de simplification de la structure actionnariale de Sodexo permet au Groupe de monétiser un actif illiquide et sous valorisé depuis plus de trois décennies, un atout supplémentaire pour poursuivre notre stratégie de croissance. »

Luc Messier, Administrateur Référent Indépendant de Sodexo, a déclaré : *« Grâce à cette opération qui aboutit à un prix équitable pour les actionnaires minoritaires, nous sommes heureux d'avoir mis en place cette structure actionnariale simplifiée qui permettra une meilleure valorisation du titre. »*

François-Xavier Bellon, Président du Directoire de Bellon SA a déclaré : *« Après la distribution de l'intégralité des actions de Pluxee aux actionnaires de Sodexo intervenue le 1er février 2024, la cession de Sofinsod est une nouvelle étape majeure pour Sodexo. En tant qu'actionnaire de référence et en ligne avec notre mission d'accompagnement du groupe Sodexo, nous nous réjouissons de l'accord trouvé qui permet une simplification de la structure de détention de Sodexo au bénéfice de tous ses actionnaires. »*

À propos de Sodexo

Créé en 1966 à Marseille par Pierre Bellon, Sodexo est le leader mondial en matière d'alimentation durable et d'expériences de qualité, à tous les moments de la vie : éducation, travail, soin et divertissement. Le Groupe se distingue par son indépendance, son actionnariat familial de contrôle et son modèle de croissance responsable.

Au travers de ses deux activités de services de Restauration et de Facilities Management, Sodexo répond à tous les enjeux du quotidien avec un double objectif : améliorer la qualité de vie de nos collaborateurs et de tous ceux que nous servons, et contribuer au développement économique et social ainsi qu'à la protection de l'environnement dans les territoires où nous exerçons nos activités. Offrir un meilleur quotidien à chacun pour construire une vie meilleure pour tous est notre raison d'être.

Sodexo est membre des indices CAC Next 20, CAC 40 ESG, CAC SBT 1.5, FTSE 4 Good et DJSI.

Chiffres clés

- 22,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2023
- 430 000 employés au 31 août 2023
- 1^{er} employeur privé basé en France dans le monde
- 45 pays au 31 août 2023
- 80 millions de consommateurs servis chaque jour
- 12,1 milliards d'euros de capitalisation boursière au 23 juillet 2024

Contacts

Médias

Mathieu Scaravetti

Tel : +33 6 28 62 21 91

Mathieu.scaravetti@sodexo.com

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson

Tel : +33 1 57 75 80 56

Virginia.jeanson@sodexo.com